



Catherine Pronovost CRHA

Associée

T 514.954.2524
F 514.954.1905
Montréal
CPronovost@blg.com

[Travail et emploi](#)
[SST et indemnisation des accidentés du travail](#)
[Griefs et arbitrages](#)
[Droits de la personne](#)
[Harcèlement au travail](#)
[Différends en matière d'emploi](#)

Catherine Pronovost exerce en droit du travail et de l'emploi et se spécialise principalement dans **la santé et la sécurité au travail** de même que dans les **relations de travail**. Comme les questions de santé et sécurité influent souvent sur les relations de travail et vice-versa, cette double spécialité lui confère une longueur d'avance. C'est avec une vision pratique qu'elle aborde les défis en milieu de travail, s'employant à trouver des solutions simples et efficaces tout en gardant à l'esprit l'approche et les objectifs particuliers de ses clients quant à la **gestion des ressources humaines**.

Catherine représente fréquemment des clients des milieux syndiqués et non syndiqués dans le cadre de litiges portant sur :

- la gestion des réclamations pour lésions professionnelles
- les mécanismes de prévention en matière de santé et sécurité
- l'interprétation des conventions collectives
- les mesures disciplinaires
- l'application des normes du travail

En plus de conseiller de façon générale les clients du cabinet sur des questions de gestion des ressources humaines et de droit du travail, elle offre également des formations en entreprises sur les sujets suivants :

- l'obligation d'adaptation de l'employeur
- le harcèlement psychologique

- le processus d'embauche
- les médias sociaux
- la gestion des congés des employés
- les cessations d'emploi
- la santé et la sécurité en milieu de travail
- la gestion de l'aptitude au travail

De retour chez BLG depuis octobre 2018, Catherine a fait partie de notre équipe de droit du travail et de l'emploi de 2006 à 2010 avant de se joindre à un autre cabinet juridique canadien d'envergure.

Expérience

- Agit comme conseillère stratégique dans des affaires touchant la prévention, la planification et la gestion des relations de travail et des ressources humaines, tant d'un point de vue individuel que collectif.
- A géré de multiples réclamations à la CNESST pour le compte de divers clients et représenté à de nombreuses reprises des clients devant le Tribunal administratif du travail.
- A conçu une stratégie simple et efficace pour gérer les incidences de la légalisation du cannabis au Canada.
- A eu gain de cause pour un client dans le contexte d'un grave accident du travail (réclamation en vertu de l'article 237 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* [LSST]).

Perspectives et événements

- Coauteure, « An Employer Convicted of Manslaughter Following the Death of his Employee on the Job », avril 2018.
- Coauteure, « Vers une nouvelle pondération du critère de la volonté des salariés dans le cadre du fractionnement d'une unité d'accréditation? », CRHA, juin 2017.
- Autrice, « Santé et sécurité au travail : cinq nouvelles dispositions à la LATMP, en vigueur depuis le 6 octobre 2022 », article de BLG, octobre 2022
- Autrice, « Virus Ebola : que faire lorsqu'un·e employé·e s'apprête à voyager en Ouganda ou un autre pays touché? », article de BLG, octobre 2022
- Autrice, « Fin de la troisième ronde dans le litige concernant le droit des cadres de se syndiquer », article de BLG, février 2022
- Autrice, « Une première sentence arbitrale au Québec autorise la divulgation obligatoire du statut vaccinal », article de BLG, novembre 2021
- Autrice, « Loi modernisant le régime de la santé et de la sécurité du travail : Québec revisite les piliers du temple », article de BLG, janvier 2021
- Autrice, « COVID-19 en milieu de travail : les conséquences pour l'employeur qui n'assure pas un environnement sécuritaire à ses travailleurs », article de BLG, juin 2020
- Autrice, « Sortir du confinement lié à la COVID-19 : enjeux et défis qui attendent les employeurs canadiens », article de BLG, avril 2020

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Association du Barreau canadien

- Membre, Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés (CRHA, CHRP)

Prix et marques de reconnaissance

- Reconnue dans l'édition 2025 de la publication *The Best Lawyers in Canada* (Droit du travail et de l'emploi)

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2006
- LL. B., Université de Montréal, 2003

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

[blg.com](https://www.blg.com)